

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**979 Injektor Direkt-Reiniger 300 ml A**

Date de révision: 11.10.2022

Code du produit: 1103685

Page 1 de 16

**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****1.1. Identificateur de produit**

979 Injektor Direkt-Reiniger 300 ml A

UFI: 0251-R0NS-U009-NGMW

**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées****Utilisation de la substance/du mélange**

Additif

**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité****Fabricant**

Société: TUNAP GmbH & Co. KG  
Rue: Bürgermeister-Seidl-Str. 2  
Lieu: D-82515 Wolfratshausen  
Téléphone: + 49 (0) 8171/1600 - 0  
e-mail: sdb@tunap.com  
Internet: www.tunap.com

Téléfax: + 49 (0) 8171/1600 - 40

**Fournisseur**

Société: TUNAP France SAS  
Rue: 1, rue Guynemer  
Lieu: F-67120 Altorf  
Téléphone: + 33 (0) 388 68 64 94  
e-mail: sdb@tunap.com  
Internet: www.tunap.fr

Téléfax: + 33 (0) 388 68 67 58

**1.4. Numéro d'appel d'urgence:** +33 03 88 37 37 37 (CapTv de Strassbourg)**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Flam. Liq. 2; H225  
Asp. Tox. 1; H304  
Skin Irrit. 2; H315  
Eye Dam. 1; H318  
STOT SE 3; H336  
Aquatic Chronic 3; H412

Texte des mentions de danger: voir RUBRIQUE 16.

Le mélange est classé dangereux selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

**2.2. Éléments d'étiquetage****Règlement (CE) n° 1272/2008****Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette**

Hydrocarbures, C9-C10, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, <2% aromatiques  
Oxirane, 2-éthyl-, homopolymère, 3-aminopropyle C11-14-isoalkyl éthers, riche en C13  
Hydrocarbures en C10 à C13, n-alcanes, <2% d'aromatiques

**Mention** Danger**d'avertissement:**

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**979 Injektor Direkt-Reiniger 300 ml A**

Date de révision: 11.10.2022

Code du produit: 1103685

Page 2 de 16

**Pictogrammes:****Mentions de danger**

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Conseils de prudence**

P102	Tenir hors de portée des enfants.
P101	En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P260	Ne pas respirer vapeurs.
P280	Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux/du visage.
P301+P310	EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
P331	NE PAS faire vomir.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P337+P317	Si l'irritation oculaire persiste: Demander une aide médicale.
P304+P340	EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P314	Consulter un médecin en cas de malaise.
P501	Éliminer le contenu/récipient conformément aux prescriptions légales.

**2.3. Autres dangers**

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH. Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés endocriniennes chez l'homme, car aucun constituant ne répond aux critères.

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants****3.2. Mélanges**

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**979 Injektor Direkt-Reiniger 300 ml A**

Date de révision: 11.10.2022

Code du produit: 1103685

Page 3 de 16

**Composants dangereux**

N° CAS	Substance	Quantité
	N° CE N° Index N° REACH	
	Classification (Règlement (CE) n° 1272/2008)	
1634-04-4	oxyde de tert-butyle et de méthyle; MTBE; 2-méthoxy-2-méthylpropane	25 - < 50 %
	216-653-1 603-181-00-X	
	Flam. Liq. 2, Skin Irrit. 2; H225 H315	
1174921-73-3	Hydrocarbures, C9-C10, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, <2% aromatiques	25 - < 50 %
	927-241-2 01-2119471843-32	
	Flam. Liq. 3, STOT SE 3, Asp. Tox. 1, Aquatic Chronic 3; H226 H336 H304 H412 EUH066	
--	Polyeher amine, polymer	5 - < 10 %
	-	
	Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2, Aquatic Chronic 2; H315 H319 H411	
337367-30-3	1-Propene, 2-methyl-, homopolymer, hydroformylation products, reaction products with ammonia )	1 - < 3 %
	Skin Irrit. 2, Aquatic Chronic 3; H315 H412	
129813-66-7	Hydrocarbures en C10 à C13, n-alcanes, <2% d'aromatiques	1 - < 3 %
	929-018-5 01-2119475608-26	
	Asp. Tox. 1; H304 EUH066	
173140-85-7	Oxirane, éthyle, homopolymère, monoisotridécyléther	1 - < 3 %
	Skin Irrit. 2; H315	
67-56-1	méthanol	0,1 - < 1 %
	200-659-6 603-001-00-X	
	Flam. Liq. 2, Acute Tox. 3, Acute Tox. 3, Acute Tox. 3, STOT SE 1; H225 H331 H311 H301 H370	

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

**Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA**

N° CAS	N° CE	Substance	Quantité
		Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA	
1634-04-4	216-653-1	oxyde de tert-butyle et de méthyle; MTBE; 2-méthoxy-2-méthylpropane	25 - < 50 %
		par inhalation: CL50 = 85 mg/l (vapeurs); dermique: DL50 = > 2000 mg/kg; par voie orale: DL50 = 3866 mg/kg	
1174921-73-3	927-241-2	Hydrocarbures, C9-C10, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, <2% aromatiques	25 - < 50 %
		par inhalation: CL50 = > 4951 mg/l (vapeurs); dermique: DL50 = > 5000 mg/kg; par voie orale: DL50 = > 15000 mg/kg	
129813-66-7	929-018-5	Hydrocarbures en C10 à C13, n-alcanes, <2% d'aromatiques	1 - < 3 %
		dermique: DL50 = > 5000 mg/kg; par voie orale: DL50 = > 15000 mg/kg	
67-56-1	200-659-6	méthanol	0,1 - < 1 %
		par inhalation: CL50 = 128,2 mg/l (vapeurs); par inhalation: ATE = 0,5 mg/l (poussières ou brouillards); dermique: DL50 = 17100 mg/kg; par voie orale: DL50 = 6000 mg/kg STOT SE 1; H370: >= 10 - 100 STOT SE 2; H371: >= 3 - < 10	

**RUBRIQUE 4: Premiers secours****4.1. Description des premiers secours**

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**979 Injektor Direkt-Reiniger 300 ml A**

Date de révision: 11.10.2022

Code du produit: 1103685

Page 4 de 16

**Indications générales**

Premiers secours: veillez à votre autoprotection! Evacuer les personnes en lieu sûr. Si la victime est inconsciente ou si elle souffre de crampes, ne jamais lui faire ingurgiter quoi que ce soit.

**Après inhalation**

Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Si des symptômes apparaissent ou en cas de doute, consulter un médecin.

**Après contact avec la peau**

Se laver avec beaucoup d'eau et de savon. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Si des symptômes apparaissent ou en cas de doute, consulter un médecin.

**Après contact avec les yeux**

Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. En cas de symptômes durables, consulter un ophtalmologiste.

**Après ingestion**

NE PAS faire vomir. En cas de vomissement faire attention au risque d'étouffement. Consulter impérativement un médecin.

**4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Maux de tête, nausées, étourdissements, irritation de la peau fatiguée,

**4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Traitement symptomatique. Appeler un CENTRE ANTIPOISON. Des symptômes peuvent apparaître seulement quelques heures après l'exposition.

**RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie****5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**

Brouillard d'eau. Mousse. Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>). Poudre d'extinction.

**Moyens d'extinction inappropriés**

Jet d'eau à grand débit.

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

La combustion incomplète et gaz de thermolyse de toxicité différente peuvent se produire. Dans le cas des produits hydrocarbonés tels que CO, CO<sub>2</sub>, aldéhydes et des suies. Ceux-ci peuvent être très dangereux si elles sont inhalées en concentrations élevées ou dans des espaces clos.

**5.3. Conseils aux pompiers**

En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. Si possible sans risque, éloigner les récipients en bon état de la zone dangereuse. En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

**RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence****Remarques générales**

Se protéger des effets des vapeurs, poussières et aérosols par le port d'une protection respiratoire. Eloigner toute source d'ignition. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Utiliser un équipement de protection individuel

**Pour les non-secouristes**

Premiers secours: veillez à votre autoprotection!

**Pour les secouristes**

Combattre l'incendie à distance en prenant les précautions normales.

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**979 Injektor Direkt-Reiniger 300 ml A**

Date de révision: 11.10.2022

Code du produit: 1103685

Page 5 de 16

**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Éviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution). S'assurer que toutes les eaux usées sont collectées et transférées à une station d'épuration.

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage****Pour la rétention**

Éviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution).

**Pour le nettoyage**

Nettoyer soigneusement le sol et les objets souillés en se conformant aux réglementations relatives à l'environnement.

**Autres informations**

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Nettoyer soigneusement le sol et les objets souillés en se conformant aux réglementations relatives à l'environnement.

**6.4. Référence à d'autres rubriques**

Maniement sûr: voir rubrique 7

Protection individuelle: voir rubrique 8

Evacuation: voir rubrique 13

**RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage****7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

Observer le mode d'emploi.

La poussière doit être aspirée directement à l'endroit où elle se dégage. Aspirer les vapeurs/aérosols directement à l'endroit où ils se forment. Si l'aspiration locale n'est pas possible ou insuffisante, assurer dans la mesure du possible une bonne ventilation de la zone de travail.

Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation.

Utiliser un équipement de protection individuel (voir rubrique 8).

**Préventions des incendies et explosion**

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

**Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail**

Éviter l'exposition. Porter un vêtement de protection approprié. Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir!

**Information supplémentaire**

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités****Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Conserver le récipient bien fermé. Respecter les prescriptions légales et les dispositions.

**Conseils pour le stockage en commun**

Ne pas stocker ensemble avec: Agents oxydants. Substances dangereuses pyrophores ou auto-échauffantes.

Aliments pour humains et animaux.

**Information supplémentaire sur les conditions de stockage**

À conserver au frais et au sec. Respecter les prescriptions légales et les dispositions.

**7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Aucune information disponible.

**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle****8.1. Paramètres de contrôle**

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**979 Injektor Direkt-Reiniger 300 ml A**

Date de révision: 11.10.2022

Code du produit: 1103685

Page 6 de 16

**Valeurs limites d'exposition professionnelle**

N° CAS	Désignation	ppm	mg/m <sup>3</sup>	f/cm <sup>3</sup>	Catégorie	Origine
67-56-1	Méthanol	200	260		VME (8 h)	
		1000	1300		VLE (15 min)	
1634-04-4	Oxyde de tert-butyle et de méthyle	50	183,50		VME (8 h)	
		100	367		VLE (15 min)	

**Valeurs limites biologiques (VLB réglementaire, VLB ANSES ou valeur guide française), BIOTOX (INRS)**

N° CAS	Désignation	Paramètres	Valeur limite	Milieu	Moment de prélèvement
67-56-1	Méthanol; Alcool méthylique	Méthanol	15 mg/l	Urine	en fin de poste

**Valeurs de référence DNEL/DMEL**

N° CAS	Désignation	Voie d'exposition	Effet	Valeur
1174921-73-3	Hydrocarbures, C9-C10, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, <2% aromatiques			
	Salarié DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	871 mg/m <sup>3</sup>
	Salarié DNEL, à long terme	dermique	systémique	77 mg/kg p.c./jour
	Consommateur DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	185 mg/m <sup>3</sup>
	Consommateur DNEL, à long terme	dermique	systémique	46 mg/kg p.c./jour
	Consommateur DNEL, à long terme	par voie orale	systémique	46 mg/kg p.c./jour
67-56-1	méthanol			
	Salarié DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	260 mg/m <sup>3</sup>
	Salarié DNEL, aigu	par inhalation	systémique	260 mg/m <sup>3</sup>
	Salarié DNEL, à long terme	par inhalation	local	260 mg/m <sup>3</sup>
	Salarié DNEL, aigu	par inhalation	local	260 mg/m <sup>3</sup>
	Salarié DNEL, à long terme	dermique	systémique	40 mg/kg p.c./jour
	Salarié DNEL, aigu	dermique	systémique	40 mg/kg p.c./jour
	Consommateur DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	50 mg/m <sup>3</sup>
	Consommateur DNEL, aigu	par inhalation	systémique	50 mg/m <sup>3</sup>
	Consommateur DNEL, à long terme	par inhalation	local	50 mg/m <sup>3</sup>
	Consommateur DNEL, aigu	par inhalation	local	50 mg/m <sup>3</sup>
	Consommateur DNEL, à long terme	dermique	systémique	8 mg/kg p.c./jour
	Consommateur DNEL, aigu	dermique	systémique	8 mg/kg p.c./jour
	Consommateur DNEL, à long terme	par voie orale	systémique	8 mg/kg p.c./jour
	Consommateur DNEL, aigu	par voie orale	systémique	8 mg/kg p.c./jour

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**979 Injektor Direkt-Reiniger 300 ml A**

Date de révision: 11.10.2022

Code du produit: 1103685

Page 7 de 16

**Valeurs de référence PNEC**

N° CAS	Désignation	Valeur
	Milieu environnemental	
67-56-1	méthanol	
	Eau douce	20,8 mg/l
	Eau douce (rejets discontinus)	1540 mg/l
	Eau de mer	2,08 mg/l
	Sédiment d'eau douce	77 mg/kg
	Sédiment marin	7,7 mg/kg
	Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées	100 mg/l
	Sol	100 mg/kg

**Conseils supplémentaires**

- a sans limitation
- b Fin de l'exposition voire fin du processus
- c en cas d'exposition à long terme: après plusieurs postes superposées
- d avant la couche suivante

sang (B)  
Urine (U)

**8.2. Contrôles de l'exposition****Contrôles techniques appropriés**

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale.

**Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle****Protection des yeux/du visage**

Protection oculaire appropriée: Lunettes de protection hermétiques.  
EN 166

**Protection des mains**

Protection cutanée préventive avec une crème de protection dermique. Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste.

Matériau approprié: NBR (Caoutchouc nitrile) Temps de pénétration 480min  
Epaisseur du matériau des gants 0,45 mm  
EN ISO 374

**Protection de la peau**

Porter un vêtement de protection approprié. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

**Protection respiratoire**

Se protéger des effets des vapeurs, poussières et aérosols par le port d'une protection respiratoire.  
Cas de dépassement des valeurs limites d'exposition professionnelle pertinente est intéressant de noter:  
Appareil de protection respiratoire approprié : Appareil filtrant combiné (DIN EN 141).  
Appareil filtrant avec filtre ou dispositif filtrant avec ventilateur de type: A  
Respecter les limites de port indiquées par le fabricant.  
Respecter les prescriptions légales et les dispositions.

**Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement**

Respecter les prescriptions légales et les dispositions.

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**979 Injektor Direkt-Reiniger 300 ml A**

Date de révision: 11.10.2022

Code du produit: 1103685

Page 8 de 16

**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques****9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:	Liquide	
Couleur:	jaune	
Odeur:	comme les amines	
		<b>Testé selon la méthode</b>
Point de fusion/point de congélation:	Aucune information disponible.	
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	55 °C	
Limite inférieure d'explosivité:	0,6 vol. %	
Limite supérieure d'explosivité:	8,4 vol. %	
Point d'éclair:	-28 °C	ISO 3679
Température d'auto-inflammation:	> 200 °C	
pH-Valeur (à 20 °C):		
Viscosité cinématique: (à 40 °C)	< 20,5 mm <sup>2</sup> /s	DIN EN ISO 3104
Hydrosolubilité:	La réalisation de l'étude n'est pas nécessaire car la substance est connue pour être insoluble dans l'eau.	
Coefficient de partage n-octanol/eau:	Aucune information disponible.	
Pression de vapeur:	Aucune information disponible.	
Densité (à 20 °C):	0,7632 g/cm <sup>3</sup>	DIN 51757
Densité de vapeur relative:	Aucune information disponible.	

**9.2. Autres informations****Autres caractéristiques de sécurité**

Taux d'évaporation:	Aucune information disponible.
Épreuve de séparation du solvant:	Aucune information disponible.
Teneur en solvant:	Aucune information disponible.
Teneur en corps solides:	Aucune information disponible.
Point de sublimation:	Aucune information disponible.
Point de ramollissement:	Aucune information disponible.
:	Aucune information disponible.
Viscosité dynamique:	Aucune information disponible. DIN 53019-1
Durée d'écoulement:	Aucune information disponible.

**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité****10.1. Réactivité**

liquides inflammables

**10.2. Stabilité chimique**

Le produit est stable dans des conditions normales.

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

**10.4. Conditions à éviter**

Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

**10.5. Matières incompatibles**

Agents oxydants. Substances dangereuses pyrophores ou auto-échauffantes.



**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**979 Injektor Direkt-Reiniger 300 ml A**

Date de révision: 11.10.2022

Code du produit: 1103685

Page 9 de 16

**10.6. Produits de décomposition dangereux**

La combustion incomplète et gaz de thermolyse de toxicité différente peuvent se produire. Dans le cas des produits hydrocarbonés tels que CO, CO<sub>2</sub>, aldéhydes et des suies. Ceux-ci peuvent être très dangereuses si elles sont inhalées en concentrations élevées ou dans des espaces clos.

**Information supplémentaire**

Ne pas mélanger avec autres produits chimiques.

**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques****11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008****Toxicocinétique, métabolisme et distribution**

Aucune information disponible.

**Toxicité aiguë**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

N° CAS	Substance					
	Voie d'exposition	Dose		Espèce	Source	Méthode
1634-04-4	oxyde de tert-butyle et de méthyle; MTBE; 2-méthoxy-2-méthylpropane					
	orale	DL50 mg/kg	3866	Rat		
	cutanée	DL50 mg/kg	> 2000	Rat		
	inhalation (4 h) vapeur	CL50 mg/l	85 mg/l	Rat		
1174921-73-3	Hydrocarbures, C9-C10, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, <2% aromatiques					
	orale	DL50 mg/kg	> 15000	Rat	Study report (1977)	OECD Guideline 423
	cutanée	DL50 mg/kg	> 5000	Lapin	Study report (1993)	OECD Guideline 402
	inhalation (4 h) vapeur	CL50 mg/l	> 4951	Rat		
129813-66-7	Hydrocarbures en C10 à C13, n-alcanes, <2% d'aromatiques					
	orale	DL50 mg/kg	> 15000	Rat	Study report (1977)	OECD Guideline 423
	cutanée	DL50 mg/kg	> 5000	Lapin	Study report (1993)	OECD Guideline 402
67-56-1	méthanol					
	orale	DL50 mg/kg	6000	Singe	Amer J Ophthalmol 40: 76-83 (cited in DG)	Determination of the acute toxicity of t
	cutanée	DL50 mg/kg	17100	Kaninchen		
	inhalation (4 h) vapeur	CL50 mg/l	128,2	Rat	Study report (1980)	Study performed according to internal co
	inhalation poussières/brouillard	ATE	0,5 mg/l			

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**979 Injektor Direkt-Reiniger 300 ml A**

Date de révision: 11.10.2022

Code du produit: 1103685

Page 10 de 16

**Irritation et corrosivité**

Provoque une irritation cutanée.

Provoque de graves lésions des yeux.

Attention en cas de vomissement: risque d'aspiration! L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges. Contact avec la peau: irritant.

**Effets sensibilisants**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Aucune indication expérimentale relative à la carcinogénité sur l'homme disponible.

Aucune indication relative à la mutagénité des gamètes sur l'homme disponible.

Aucune indication relative à la toxicité de la reproduction sur l'homme disponible.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Peut provoquer somnolence ou vertiges. (Hydrocarbures, C9-C10, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, <2% aromatiques)

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Danger par aspiration**

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

**Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux**

Aucune information disponible.

**Information supplémentaire référentes à des preuves**

Le mélange est classé dangereux selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

**RUBRIQUE 12: Informations écologiques****12.1. Toxicité**

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



### Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

#### 979 Injektor Direkt-Reiniger 300 ml A

Date de révision: 11.10.2022

Code du produit: 1103685

Page 11 de 16

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h]   [d]	Espèce	Source	Méthode
1634-04-4	oxyde de tert-butyle et de méthyle; MTBE; 2-méthoxy-2-méthylpropane					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 672 mg/l	96 h	Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)		
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r > 800 mg/l	72 h	Desmodesmus subspicatus		
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 651 mg/l	48 h	Daphnia magna		
1174921-73-3	Hydrocarbures, C9-C10, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, <2% aromatiques					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 >1000 mg/l	96 h	Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)		
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r >1000 mg/l	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata		
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 >1000 mg/l	48 h	Daphnia magna		
	Toxicité pour les poissons	NOEC 0,182 mg/l	28 d	Oncorhynchus mykiss	CONCAWE, Brussels, Belgium (2010)	The aquatic toxicity was estimated by a
	Toxicité pour les crustacés	NOEC 0,317 mg/l	21 d	Daphnia magna	Company report (2010)	The aquatic toxicity was estimated by a
129813-66-7	Hydrocarbures en C10 à C13, n-alcanes, <2% d'aromatiques					
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r 57161 mg/l	72 h	Skeletonema costatum	Study report (1997)	ISO 10253
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 ca. 0,2 mg/l	48 h	Daphnia magna	Study report (1987)	other: As described in: The evaluation o
	Toxicité pour les poissons	NOEC 0,139 mg/l	28 d	Oncorhynchus mykiss	REACH Registration Dossier	The aquatic toxicity was estimated by a
	Toxicité pour les crustacés	NOEC 0,361 mg/l	21 d	Daphnia magna	REACH Registration Dossier	The aquatic toxicity was estimated by a
67-56-1	méthanol					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 15400 mg/l	96 h	Lepomis macrochirus	Bulletin of Environmental Contamination	other: EPA-660/3-75-009, 1975
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r ca. 22000 mg/l	96 h	Pseudokirchneriella subcapitata	Ecotoxicology and Environmental Safety 7	OECD Guideline 201
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 > 10000 mg/l	48 h	Daphnia magna	Water Research 23(4): 495-499 (1989)	other: DIN 38412 Teil 11
	Toxicité pour les poissons	NOEC 446,7 mg/l	28 d	Pimephales promelas	SAR and QSAR in Environmental Research,	Calculation performed with ECOSAR

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**979 Injektor Direkt-Reiniger 300 ml A**

Date de révision: 11.10.2022

Code du produit: 1103685

Page 12 de 16

	Toxicité pour les crustacés	NOEC	208 mg/l	21 d	Daphnia magna	OECD QSAR Toolbox Report (2013)	Toxicity of the target chemical is predi
--	-----------------------------	------	----------	------	---------------	---------------------------------	--

**12.2. Persistance et dégradabilité**

Pas de données disponibles pour le mélange. AOX (mg/l): 0

**12.3. Potentiel de bioaccumulation**

Pas de données disponibles pour le mélange.

**Coefficient de partage n-octanol/eau**

N° CAS	Substance	Log Pow
1634-04-4	oxyde de tert-butyle et de méthyle; MTBE; 2-méthoxy-2-méthylpropane	0,94
67-56-1	méthanol	-0,77

**FBC**

N° CAS	Substance	FBC	Espèce	Source
1174921-73-3	Hydrocarbures, C9-C10, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, <2% aromatiques	144,3	calculé	Other company data (
129813-66-7	Hydrocarbures en C10 à C13, n-alcanes, <2% d'aromatiques	144,3	calculé	Other company data (
67-56-1	méthanol	1	Cyprinus carpio	Comparative Biochemi

**12.4. Mobilité dans le sol**

Aucune information disponible.

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

Cette matière ne remplit pas les critères de classification PBT ou vPvB.

**12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien**

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

**12.7. Autres effets néfastes**

Aucune information disponible.

**Information supplémentaire**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination****13.1. Méthodes de traitement des déchets****Recommandations d'élimination**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

**Code d'élimination des déchets - Produit**

070104 DÉCHETS DES PROCÉDÉS DE LA CHIMIE ORGANIQUE; déchets provenant de la fabrication, formulation, distribution et utilisation (FFDU) de produits organiques de base; autres solvants, liquides de lavage et liqueurs mères organiques; déchet dangereux

**Code d'élimination des déchets - Résidus**

070104 DÉCHETS DES PROCÉDÉS DE LA CHIMIE ORGANIQUE; déchets provenant de la fabrication, formulation, distribution et utilisation (FFDU) de produits organiques de base; autres solvants, liquides de lavage et liqueurs mères organiques; déchet dangereux

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**979 Injektor Direkt-Reiniger 300 ml A**

Date de révision: 11.10.2022

Code du produit: 1103685

Page 13 de 16

**Code d'élimination des déchets - Emballages contaminés**

150110 EMBALLAGES ET DÉCHETS D'EMBALLAGES, ABSORBANTS, CHIFFONS D'ESSUYAGE, MATÉRIAUX FILTRANTS ET VÊTEMENTS DE PROTECTION NON SPÉCIFIÉS AILLEURS; emballages et déchets d'emballages (y compris les déchets d'emballages municipaux collectés séparément); emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus; déchet dangereux

**L'élimination des emballages contaminés**

Eau (avec détergent). Les emballages entièrement vides peuvent être revalorisés.

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport****Transport terrestre (ADR/RID)**

**14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:** UN1993

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:** LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (oxyde de tert-butyle et de méthyle; MTBE; 2-méthoxy-2-méthylpropane, hydrocarbures, C9-C12, n-/ iso-/ cyclo-alkanes, aromates (2-25%))

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:** 3

**14.4. Groupe d'emballage:** II

Étiquettes: 3

Code de classement: F1

Dispositions spéciales: 274 601 640C

Quantité limitée (LQ): 1 L

Catégorie de transport: 2

N° danger: 33

Code de restriction concernant les tunnels: D/E

**Autres informations utiles (Transport terrestre)**

Quantités exceptées: E2

**Transport fluvial (ADN)**

**14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:** UN1993

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:** LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (oxyde de tert-butyle et de méthyle; MTBE; 2-méthoxy-2-méthylpropane, hydrocarbures, C9-C12, n-/ iso-/ cyclo-alkanes, aromates (2-25%))

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:** 3

**14.4. Groupe d'emballage:** II

Étiquettes: 3

Code de classement: F1

Dispositions spéciales: 274 601 640C

Quantité limitée (LQ): 1 L

**Autres informations utiles (Transport fluvial)**

Quantités exceptées: E2

**Transport maritime (IMDG)**

**14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:** UN1993

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:** FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (tert-butyl methyl ether, Hydrocarbons, C9-C12, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, aromatics (2-25 %))

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:** 3

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**979 Injektor Direkt-Reiniger 300 ml A**

Date de révision: 11.10.2022

Code du produit: 1103685

Page 14 de 16

<b>14.4. Groupe d'emballage:</b>	II
Étiquettes:	3
Marine polluant:	no
Dispositions spéciales:	274
Quantité limitée (LQ):	1 L
EmS:	F-E, S-E

**Autres informations utiles (Transport maritime)**

Quantités exceptées: E2

**Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)**

<b>14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:</b>	UN1993
<b>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:</b>	FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (tert-butyl methyl ether, Hydrocarbons, C9-C12, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, aromatics (2-25 %))
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</b>	3
<b>14.4. Groupe d'emballage:</b>	II
Étiquettes:	3
Dispositions spéciales:	A3
Quantité limitée (LQ) (avion de ligne):	1 L
IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne):	353
IATA-Quantité maximale (avion de ligne):	5 L
IATA-Instructions de conditionnement (cargo):	364
IATA-Quantité maximale (cargo):	60 L

**Autres informations utiles (Transport aérien)**

Quantités exceptées: E2

Passenger-LQ: Y341

**14.5. Dangers pour l'environnement**

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT:	Non
---------------------------------	-----

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Attention: Liquides combustibles

**14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI**

non applicable

**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation****15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE**

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 3, Inscription 40, Inscription 69, Inscription 75

2010/75/UE (COV): Aucune information disponible.

2004/42/CE (COV): Aucune information disponible.

**Information supplémentaire**

Fiche de données de sécurité conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

**Législation nationale**

Classe risque aquatique (D): 2 - présente un danger pour l'eau

**RUBRIQUE 16: Autres informations**

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**979 Injektor Direkt-Reiniger 300 ml A**

Date de révision: 11.10.2022

Code du produit: 1103685

Page 15 de 16

**Modifications**

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 8.

**Abréviations et acronymes**

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route (European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer (Regulations Concerning the International Transport of Dangerous Goods by Rail)

IATA: International Air Transport Association

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

DNEL/DMEL: Derived No Effect Level / Derived Minimal Effect Level

WEL: Workplace Exposure Limits

TWA (EC): Time-Weighted Average

ATE: Acute Toxicity Estimate

ATEL (EC): Short Term Exposure Limit

LC50: Lethal Concentration

EC50: half maximal Effective Concentration

ErC50: means EC50 in terms of reduction of growth rate

**Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]**

Classification	Procédure de classification
Flam. Liq. 2; H225	Sur la base des données de contrôle
Asp. Tox. 1; H304	Méthode de calcul
Skin Irrit. 2; H315	Méthode de calcul
Eye Dam. 1; H318	Méthode de calcul
STOT SE 3; H336	Méthode de calcul
Aquatic Chronic 3; H412	Méthode de calcul

**Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)**

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H301	Toxique en cas d'ingestion.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H311	Toxique par contact cutané.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H331	Toxique par inhalation.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H370	Risque avéré d'effets graves pour les organes.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH066	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

**Information supplémentaire**

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où



## Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

### 979 Injektor Direkt-Reiniger 300 ml A

Date de révision: 11.10.2022

Code du produit: 1103685

Page 16 de 16

le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

*(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)*